

NORME INTERNATIONALE

ISO
2881

Troisième édition
1992-09-01

Tabac et produits du tabac — Détermination de la teneur en alcaloïdes — Méthode spectrométrique

*Tobacco and tobacco products — Determination of alkaloid content —
Spectrometric method*

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 2881:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2881 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 126, *Tabac et produits du tabac*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 2881:1977), qui a fait l'objet d'une révision technique.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Tabac et produits du tabac — Détermination de la teneur en alcaloïdes — Méthode spectrométrique

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode de référence pour la détermination spectrométrique de la teneur en alcaloïdes exprimés en nicotine, dans le tabac.

La méthode est applicable au tabac brut, au tabac manufacturé et aux produits du tabac.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 565:1990, *Tamis de contrôle — Tissus métalliques, tôles métalliques perforées et feuilles électroformées — Dimensions nominales des ouvertures*.

ISO 3401:1991, *Cigarettes — Détermination de la rétention des alcaloïdes par les filtres — Méthode spectrométrique*.

ISO 4874:1981, *Tabac — Échantillonnage des lots de matières premières — Principes généraux*.

ISO 6488:1981, *Tabac — Détermination de la teneur en eau (Méthode de référence)*.

ISO 8243:1991, *Cigarettes — Échantillonnage*.

3 Principe

Distillation par entraînement à la vapeur d'eau en milieu fortement alcalin de l'échantillon de tabac broyé. Mesurage spectrométrique de l'absorption du distillat et calcul de la teneur en alcaloïdes exprimée en pourcentage de nicotine.

4 Réactifs

Tous les réactifs doivent être de qualité analytique reconnue et l'eau utilisée doit être de l'eau distillée ou de l'eau de pureté au moins équivalente.

4.1 Chlorure de sodium.

4.2 **Hydroxyde de sodium**, solution, $c(\text{NaOH}) = 8 \text{ mol/l}$.

4.3 **Acide sulfurique concentré**, $c(\text{H}_2\text{SO}_4) = 1 \text{ mol/l}$.

4.4 **Acide sulfurique dilué**, $c(\text{H}_2\text{SO}_4) = 0,025 \text{ mol/l}$.

4.5 **Nicotine**, pureté 98 % min.

5 Appareillage

Matériel courant de laboratoire, et appareils suivants:

5.1 **Appareil de distillation par entraînement à la vapeur d'eau**, tel qu'il est décrit dans l'ISO 3401, ou tout autre appareil donnant les mêmes résultats.

Tester l'appareil selon la procédure indiquée (voir article 7) avec la nicotine pure (4.5) à la teneur maximale attendue. La valeur obtenue doit être au moins 98 % de la valeur théorique. Dans le cas contraire, améliorer la récupération en modifiant la vitesse de distillation.